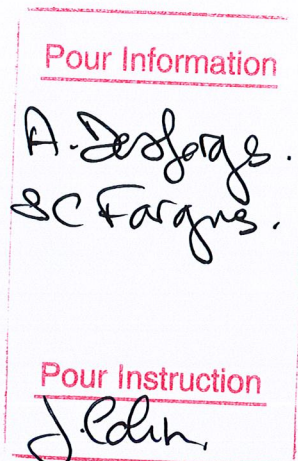




SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise



COUDES, le 18 Février 2019

Monsieur Pascal PIGOT
Président
Mond'Arverne Communauté
ZA le Pra de Serre
63 960 VEYRE MONTON

Objet : modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de CORENT

Références : PP/SCF/JC, suivi par Monsieur COLIN Johann

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, vous m'avez transféré pour avis, le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de CORENT et je vous en remercie.

Après analyse de ces documents, le SYNDICAT MIXTE DE L'EAU n'a aucune remarque à formuler sur cette révision.

Je vous prie de croire, **Monsieur le Président**, en l'assurance de mes sincères salutations.

Le Président,
Jean Paul BACQUET

